



FICHE DE POSTE

Professeur d'anglais remplaçant

INTITULE DU POSTE : **Professeur d'anglais remplaçant**

MISSION PRINCIPALE : - Assurer l'enseignement de l'anglais dans les classes du primaire et secondaire en remplacement de professeurs absents

NIVEAU D'ÉTUDE : - Licence / Master en anglais
- La priorité sera donnée à un titulaire d'un diplôme en enseignement d'anglais langue étrangère

ACTIVITÉS DU POSTE : - Elaboration des séquences d'enseignement dans le respect des programmes et de l'hétérogénéité du niveau des élèves en lien avec le professeur à remplacer
- Prise en charge des élèves dans le cadre des heures d'enseignement
- Participer à la réflexion et aux projets autour de la place de l'anglais dans l'établissement (cf politique des langues AEFÉ)
- Travail en équipe avec les enseignants
- Elaboration des évaluations dans le respect des programmes.
- Participations aux différentes réunions pédagogiques.

COMPÉTENCES PRINCIPALES REQUISES POUR L'OCCUPATION DU POSTE : - Maîtrise du français si possible
- Maîtrise de la didactique de l'anglais et des méthodes pédagogiques liées à l'enseignement des langues vivantes
- Dynamisme en matière pédagogique, capacité à se mobiliser, à innover en matière pédagogique, à motiver et à intéresser les élèves
- Sens du contact et de la communication, capacité à travailler en équipe.
- Connaissance du système éducatif français et des programmes français

CONNAISSANCES ASSOCIÉES - Maîtrise de la réglementation des établissements français à l'étranger.
- Expériences dans un pays anglo-saxon

SPÉCIFICITÉ DU POSTE : - Service partagé entre le primaire et le secondaire
- Contrat sur appel en fonction des heures de remplacement effectuées